

Procès Verbal

Réunion de cercle - 11

février 2020



CERCLE
POLYTECHNIQUE

Délégués présents:

Gulliver Van Essche, Marie hacquard, Andrew Delhaise, Bruno Meireles, Margaryta Krasnokutska, Jean Servais, Romain Mulkay, Lisa Maton, Morgane Crauwels, Thomas Wilmet, Simon Risopoulos, Samuel Nysenholc, Renaud Schaner, Aurélian Quinet, Larry Maes, Logan Siebert, Michael Feldman, Inès Henriette, Anthony Terroir, Leonardo Casini, Anastasia Meerbergen, Loïc Dewitte, Théo Guide, Iorgos Papadoyannakis, Martin Torfs, Camille Segaeert, Quentin Blondel, Maxime François Puissant, Gilles Feron, Daniel Farkas, Mario Rubio Lopez de la Nieta, Gabrielle Arnaud, Renaud Dekeyser, Cyril Freyling, Jeanne Dumoulin

Membres présents:

Gillian Baker, Christian Toderascu, Jeanne Longlune, Thomas Vandamme, Lucas Stefanidis.

Ordre du jour:

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV précédent
3. Vote proposition
4. Aqualibi
5. Pub Total
6. Site du cercle
7. Ajout vieux sur la nouvelle ML
8. Paiement bouteilles du coin VIP
9. Interfac de mercredi
10. Interfac
11. Divers
 - a. Cabest
 - b. Nestor
 - c. Prix maes

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation du PV précédent

Le PV est approuvé.

3. Vote proposition

Thomas: on va passer au vote de la réunion. Est-ce qu'il faut encore débattre sur le sujet ?

Aurélian: on va voter pour la présence de Jean dans la ML mais est ce qu'on a un système si Jean n'est pas réintégré dans la ML ?

Jean: Une fois qu'on aura le résultat de ce vote on réfléchira au système. On choisira quelle option nous avons choisi parmi les 3 proposées lors de la réunion précédente.

Leonardo: J'ai du mal à comprendre le vote qu'on fait maintenant. Si on l'ajoute à la ML ça voudra dire qu'on oublie ce qu'il a fait avant. J'ai l'impression qu'hier personne n'a demandé pourquoi Jean a fait ça. On a juste discuté sur le fait d'une décision par rapport à ça.

Thomas: Si on a en parlé hier mais personne n'a amené ses questions hier durant le débat c'est pour ça que je repose la question maintenant justement. Pour savoir si on continue le questionnement de Jean.

Leonardo: ce vote pour moi c'est vraiment passer à autre chose.

Thomas Wilmet: j'ai peur moi que le CA prenne une décision émotionnelle sans faire attention aux faits. On va voter sur la confiance qu'on a en Jean mais on envoie aussi un message pour les prochains CA qu'on ne fait pas attention à ce qu'il s'est passé.

Andrew: Je trouve qu'il faut se poser comme question de si c'est préventif ou punitif. Si on fait ça par prudence, pour moi il y a un manque d'efficacité. On a rien dans notre ROI qui prévoit quelque chose vis-à-vis de nos délégués qui mentent. Ça nous a déjà posé un problème l'an passé.

Qu'est-ce qui est bon pour le cercle et qu'elle est la bonne manière de procéder ? Punitif ou préventif ? Si c'est préventif, je trouve vraiment que c'est faible comme mesure.

Thomas Wilmet: c'est quand même efficace, on crée un précédent où on exclut l'un de nos membres des discussions pour dissimulation d'informations.

Andrew: pour moi, il faut ajouter quelque chose au ROI de toute façon.

Aurélian: on a pas parlé de mesure justement. Si on exclut Jean est-ce que ça fonctionnera ? Est-ce qu'il n'y aura pas de fuites d'informations ? Ça peut influencer certains votes chez certains qui vont se dire que de toute façon ça ne change rien puisque Jean sera au courant de toute manière.

Inès: pour répondre à Andrew, tu dis que tu as l'impression que cette ML séparée ne sert à rien car l'info va fuiter. Le but c'est pas forcément de tout cacher mais de pouvoir prendre des décisions sans avoir le regard de toute la ML normale. Après, toute forme de conclusion sera transmise à Jean. Le but ce n'est pas qu'elle reste secrète.

Andrew: Alors, pourquoi on ne retirait pas juste son vote à Jean dans cette affaire ?

Morgane: en juin on a discuté pendant 2h qu'il ne fallait pas laisser passer un précédent comme celui de Mathilde Calomme sur le manque de transparence qu'il y avait eu dans le CA et ça n'a pas empêché Jean de reproduire les mêmes erreurs. On appuie qu'on est une ASBL étudiante et donc qu'il faut rester bonne ambiance, mais d'autre part on arrive pas à garder la transparence dans le CA. Je rejoins Aurélian sur le fait qu'il faut discuter de l'organisation qu'on pourrait avoir si Jean était exclu, et ça clarifiera quelle transparence on a envie d'avoir vis-à-vis de Jean.

Thomas Wilmet: On a fait cette ML pour pouvoir parler sans avoir les vieux qui regardaient toutes les informations. Maintenant si vous n'avez pas confiance dans les délégués dessus on peut ne pas faire passer d'informations confidentielles dessus.

Inès: on garde dans tous les cas la ML pour MK, mais la seule question c'est bien "est-ce qu'on met Jean dessus" ?

Thomas Wilmet: cette ML MK va justement servir uniquement pour cette affaire.

Samuel: pourquoi on part du fait que les informations de cette ML vont fuiter ?

Gulliver: pourquoi on ne fait pas un GT efficace avec des gens compétents, et puis on fait un résumé sur la ML MK d'où on en est ? J'ai l'impression que c'est impossible de débattre à 45 sur quoi faire concrètement.

Thomas Wilmet: il n'y a pas besoin d'un GT pour le moment parce qu'il n'y a pas de travail suffisant pour l'instant. Le travail est déjà fait. Je suis d'accord qu'un groupe de travail pourra être fait si on part en poursuite judiciaire.

Camille: je pense que Thomas est bien placé pour savoir si un GT est nécessaire ou pas. Mais j'ai peur aussi qu'on ne veuille que débattre sur cette nouvelle ML et je pense vraiment qu'il faudrait continuer à le faire en personne. C'est plus constructif.

Thomas Wilmet: on peut poster un résumé et des news sur la ML MK et pour les gros travaux faire un GT.

Andrew: j'ai l'impression qu'on a un peu décalé le débat. Ce que j'aimerais que les gens aient en tête en votant, est-ce qu'on veut punir Jean, ou bien est-ce qu'on veut prendre des mesures préventives ?

Quentin: il faut faire quelque chose pour que les prochains aient un exemple de ce qu'il faut faire dans un cas pareil.

Thomas Wilmet: rajouter quelque chose comme ça dans le ROI après une affaire tellement exceptionnelle, je trouve que ça peut être dangereux.

Romain: Il y a déjà l'article 6 des statuts qui prévoit des mesures dans des cas pareils:

"Art. 6. Les membres effectifs et adhérents sont libres de se retirer à tout moment de l'association en adressant par écrit leur démission à l'association. Tout membre qui attenterait gravement aux statuts ou dont l'attitude au-dedans ou au-dehors de l'université aurait été de nature à compromettre le prestige du Cercle, peut être exclu de l'association par l'Assemblée générale, statuant à la majorité des deux tiers des membres effectifs présents ou représentés. Il en va de même pour un administrateur et la révocation de son statut. En cas de nécessité, le Conseil d'administration peut, à la majorité des deux tiers des voix valablement exprimées, décider de la suspension temporaire de la qualité de membre, et ce, sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine Assemblée générale qui statuera sur l'exclusion

de ce membre. Dans ce cas, l'ordre du jour devra mentionner ce point explicitement et le membre sera tenu d'être présent ou représenté. La décision prise sera alors portée à la connaissance de l'exclu par lettre recommandée, signée par tous les membres du bureau."

Jeanne: j'ai l'impression qu'on visualise la prévention pour les autres années, mais il y a aussi les mesures pour cette année, on sait toujours pas à 100% si Jean est clean ou pas. Est-ce qu'on laisse la première personne concernée avoir accès à toutes les informations?

Inès: pour le fonctionnement de ce CA. Est-ce qu'on veut que Jean oui ou non rejoigne la ML ?

Marie: j'ai l'impression qu'on débat de plusieurs questions. Est-ce qu'on pourrait pas maintenant débattre du cas de Jean et puis seulement débattre des 2 autres questions.

Jeanne: le problème c'est que tout est lié.

Loic D: Olivier Hamende a appris l'existence de cette enveloppe de Jean ?

Thomas Wilmet: Non.

Loic D: Jean ne l'a dit à personne du coup.

Morgane: Jean, quand vous en avez parlé avec Olivier, l'un et l'autre savait que vous étiez au courant ?

Jean: je ne me rappelle pas, je me souviens juste qu'on en a parlé pendant 2 minutes pendant notre jogging.

Andrew: c'était quand?

Jean: la première semaine après le 31 mai, et je savais pas que Sophie était au courant.

Si je suis exclu, je préconise de continuer à faire des réunions extraordinaires sur ce sujet. Ces réunions doivent être fermées aux membres car je ne trouve pas ça vraiment utile de me faire sortir si on donne accès aux membres.

Daniel: si Jean est dans cette ML il aura juste un regard consultatif ?

Thomas Wilmet: oui mais du coup il aura aussi un droit de regard sur les discussions et il aura accès aux réunions.

Jeanne: Est-ce qu'il y aura quand même à nouveau une réunion avec Jean où on repassera sur chaque fait pour être sûr qu'il n'y ait rien qui ait été omis cette fois-ci ? J'ai un peu un goût amer et le sentiment que ça n'a pas été jusqu'au bout.

Thomas Wilmet: si vous avez encore des questions, n'hésitez pas et Jean a promis d'être complètement transparent et honnête sur la question. Si le CA trouve qu'il faut encore débattre sur Jean et lui poser des questions, on peut le faire mais faut que ça vienne du CA.

Jean: c'était le but de la réunion d'hier en fait.

Daniel: Sophie et Olivier sont complices, ils ont aucune crainte vis-à-vis de la justice ?

Thomas Vandamme: Sophie était quand même réviseur aux comptes.

Thomas Wilmet: Sophie a été mise au courant après avoir été déchargée de la révision des comptes. On va passer aux votes.

Résultat des votes:

26 non. → Jean reste en dehors de la ML MK.

4. Aqualibi

Corentin: On a une réunion demain à 16h.

5. Pub Total

Jean: il y a eu une publication sur la page Jobfair qui faisait de la pub de l'entreprise Total et j'ai reçu une remarque de la part d'un membre qui se demandait pourquoi on faisait la pub d'une telle entreprise. Voici les arguments avancés par le bureau: On salit notre image de cercle étudiant qui se vend comme propre et vert. On leur fait de la pub alors qu'ils en ont assez. Après d'autres membres du bureau étaient d'un avis contraire.

Romain: Moi je trouve que ce n'est pas au cercle de dire si oui ou non une entreprise est bonne ou pas pour aller y travailler. Des étudiants sont peut être justement venu en polytech pour travailler chez Total et le cercle n'a pas à les restreindre dans les informations qu'il véhicule. On est le contact entre les étudiants et les entreprises c'est tout.

Jean: On n'empêche pas les étudiants d'aller chez Total mais ils auraient les informations ailleurs que via notre page et le cercle.

Inès: C'est juste via la Jobfair ou avec la page du cercle ? On a été payé pour la faire ?

Jean: c'est une publi faite par la page du CP sur l'événement de la Jobfair, contre rémunération ça je ne sais pas?

Andrew: oui.

Daniel: il me semble qu'on a déjà eu ce débat. Personnellement je trouve ça contradictoire de faire de la pub pour Total et se revendiquer vert à côté.

Lisa: je trouve que c'est très différent de publier avec le CP sur l'événement de la Jobfair que directement sur la page du cercle.

Andrew: Les boîtes qui payent on leur fait de la pub pour les étudiants. On est un canal de communication entre les étudiants et les entreprises.

Jean: la différence c'est qu'on l'insinue dans notre canal de communication principal, notre page est publique.

Andrew: mais c'est un service qu'on offre à toutes les entreprises, et on a pas nous en tant qu'organisateur d'un événement pour tous les étudiants de l'EPB, de décider quelle entreprise on met en avant ou pas.

Thomas Wilmet: on peut pas faire 2 poids 2 mesures, dès qu'on les accepte à la JF, on peut pas leur refuser de la pub comme toutes les autres boîtes.

Leonardo: on avait demandé à avoir une page Jobfair en début de mandat justement pour ces cas-ci. On est justement dans les problèmes qu'on avait prévus.

Thomas Wilmet: ça c'est un car pour restaurer la page Jobfair qui n'avait pas été avancé au moment du débat en début d'année. On ne peut pas faire 2 poids 2 mesures entre les entreprises.

Thomas Vandamme: juste pour vous rappeler que Total a des branches d'énergie renouvelable. Je trouve que c'est réducteur de dire que Total ne fait que du pétrole. Et donc de dire on va bloquer l'accès aux étudiants, c'est peut-être pas la bonne solution pour moi.

Paul: La publicité qui a été faite par Total a été payée par l'entreprise ?

Leonardo: oui.

Christian: Si on veut être pro, on ne peut pas faire de discrimination entre les boîtes.

Camille: Je suis un peu divisé entre l'image du cercle et être pro et ne pas faire de discrimination entre les entreprises.

Andrew: soit on est cohérent à 100% et on refuse Total mais alors on refuse 90% du reste des entreprises.

Inès: il y a une différence entre ne plus utiliser les ecocups etc et quand on propose un service (aux boîtes et aux étudiants), je trouve que c'est pas la même chose et que c'est pas à nous de trancher.

Aurélian: jusqu'à preuve du contraire c'est pas le Jobfair du CP mais celle de l'école polytechnique. En ce qui concerne la Jobfair, on est pas assez financièrement indépendant de la Jobfair pour se permettre de refuser certaines boîtes.

Daniel: je suis 100% d'accord, créons cette page Jobfair ULB dissociée de celle du CP et sans appartenance marquante au CP.

Paul: je pense que si on parle de ça, c'est de toute façon pas pour cette année mais pour l'année prochaine. Est-ce qu'on est prêt à ne pas gagner ces 3000-4000€ et d'éloigner l'image du cercle de celle de Total ?

Andrew: l'association est déjà faite avec le CV Book. En plus, ça serait de la discrimination envers certaines filières dont les chimistes, et on perd totalement le sens de la Jobfair.

Lucas: il en faut pour toutes les filières.

Lisa: Supprimer la publicité pour toutes les entreprises, c'est aussi supprimer la possibilité de faire de la publicité pour des entreprises éthiques, ce qui est vraiment dommage aussi. Donc pour moi ça n'a pas de sens.

Leonardo: oui il n'y a peut être pas de boîte éthique qui ont fait de la communication mais c'est surtout cette année que les entreprises l'utilisent. Ça va sans doute évoluer avec les années.

Marie: On ne saurait pas mieux formuler la publication pour ne pas être associé avec le cercle ?

Jean: ça aurait le même impact, on leur fait quand même de la pub.

Andrew: si vous aimez pas Total, rien ne vous empêche de ne pas aller pas à leur stand à la Jobfair.

6. Site du cercle

Morgane: Le site du cercle est dégueulasse. Au Q2 je vais me lancer dans la restructuration du site avec les webinfos. Est ce que quelqu'un voudrait nous aider ?

Leonardo: moi je peux t'aider après la Jobfair.

Thomas Wilmet: c'est aussi une vitrine pour les entreprises et là elle est vraiment pas top.

7. Ajout vieux sur la nouvelle ML

Thomas Wilmet: il y a des vieux qui ont demandé à en faire partie, on avait dit que c'était compliqué de juste décider avec le bureau. Il y a Thomas Defoin, Gilian et Maxime Garit qui demandent à être rajoutés. On fera un vote. Ce seront les gens présents sur la ML MK qui voteront.

Leonardo: faites attention quand vous votez et dites vous bien “est-ce que ce vieux aura une importance sur cette ML”.

Jeanne: avoir des vieux sur cette ML c’est aussi un plus pour nous aider à avoir une autre vision sur l’affaire.

Daniel: pour adhérer à la ML, il faut participer ou il faut faire une petite lettre de motivation, montrer en quoi ils seraient intéressants d’ajouter ?

Thomas Wilmet: On ne va rien demander de tout ça mais si vous voulez le bureau peut choisir si telle ou telle personne à sa place sur la ML MK.

On peut faire un vote à main levée maintenant pour savoir qui est pour ou contre que la décision d’ajouter des vieux sur la ML soit laissée au bon jugement du bureau uniquement.

Résultat: la proposition est acceptée, le CA est d’accord que le bureau prenne la décision.

8. Paiement bouteilles du coin VIP

Corentin: on a décidé de faire un coin VIP durant le bal et avec Thomas on a décidé de payer la somme en ticket au bal le moment même.

Aurélian: je trouve ça bête de donner autant d’argent à un délégué pour aller acheter des tickets qu’il reste de perdre. Pourquoi on ne fait pas un transfert interne ?

Thomas Wilmet: j’avais pas du tout de prérogative sur comment faire le paiement, on peut le faire à l’avance, j’ai aucun problème avec ça au final.

Andrew: l’an dernier, on avait fait des précommandes, et si sur place ils en voulaient plus, c’était par ticket.

Thomas Wilmet: Vous pourrez faire un virement sur le site du cercle en tant que délégué une fois que vous aurez récupéré l’argent de vos comités.

Daniel: la capacité du coin VIP c’est combien ?

Corentin: 40-50. J’aimerais avoir les commandes pour maximum jeudi soir. On va limiter le nombre de bouteilles par comité.

Renaud S: les comités plus petits que 50 personnes, comment ça se passera ?

Corentin: il y aura un mix avec d’autres comités.

Daniel: pourquoi le prix est passé de 5€ à 10€ ?

Corentin: il y avait une erreur dans la liste des prix et on vendait quasi à perte.

9. Interfaces

Quentin: qui a déjà été à un interfac ?

pas grand monde

Quentin: je propose que, dès l’année prochaine, à la place de faire les interfaces qu’on fasse des sessions de sport à l’adeps.

Cyril: il y a un effet représentatif du CP auprès de l’unif, on arrive toujours à s’amuser, on se marre super bien, c’est vrai que c’est emmerdant pour le délégué sport mais organiser chaque semaine une activité sport nous-mêmes, c’est encore plus prenant.

Quentin: ce serait pas une fois par semaine.

Cyril: on perdrait une visibilité vis à vis de personnes qui ne sont pas dans le cercle et qui aiment bien faire du sport. On ne perd pas énormément d'argent à faire ça et on en perdrait plus à faire des trucs de notre côté.

Quentin: l'organisation est vraiment de pire en pire.

Jeanne: ça nous permet de voir d'autres facs, c'est sympa aussi

Thomas Wilmet: ça tourne en rond, l'avis a été dit et le CA a l'air plutôt contre.

10. Divers

a. Cabest

Bruno: le Cabest ouvre plus tard en 2020. Je vous invite tous à l'ouverture.

b. Nestor

Reporté à la prochaine réunion

c. Prix maes

Maxime: le prix a encore augmenté chez Maes pour les fûts. Ils sont à 70,81€ (et avant, 68,67€). Les bacs sont eux moins chers en fait à cause d'une erreur en interne qu'on faisait sur leur prix depuis le début de l'année.